

PROFESSIONNELS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019

Professionnels



ILLE-ET-VILAINE
Toute une banque
pour vous

ÉDITO

Chers clients, chers sociétaires,

Utile à tous ses clients, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine réaffirme son ancrage territorial en investissant dans un large plan de rénovation de 65 points de vente en 5 ans. En parallèle, la Caisse régionale poursuit sa digitalisation en proposant un nombre croissant de produits et de services par l'intermédiaire de nouveaux canaux, avec pour ambition forte d'améliorer la qualité de vie des Breilliens. Ce double engagement atteste de sa confiance dans son modèle de banque de proximité, 100 % humaine et 100 % digitale.

Comme chaque année et afin de vous apporter une information claire et lisible, nous mettons à votre disposition un large extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1^{er} janvier 2019. Ce guide sera également disponible sur notre site www.ca-illeetvilaine.fr et dans chacun de nos points de vente du département.

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine répond aussi à vos attentes de simplicité, de proximité et de rapidité, avec ses applications mobiles qui vous offrent toujours plus de services. Pour les retrouver, rendez-vous sur www.ca-illeetvilaine.fr.



MA BANQUE

Avec l'Appli Ma Banque,
suivez vos comptes et gérez votre budget.



MA CARTE

Avec l'Appli Ma Carte,
accédez aux services liés à votre carte en un clic.




PACIFICA

Avec l'Appli Pacifica,
profitez pleinement des services
offerts par vos assurances.

Les équipes du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Jean-Pierre VAUZANGES
Directeur Général
du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence	
	Banque à distance	4
	Abonnement à des services de banque à distance Services d'alertes par SMS ou E-Mail Téléphone avec Service Vocal Monétique Autre abonnement à la banque à distance Signature électronique	
	Moyens et opérations de paiement	5
	Carte Virement SEPA Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA) Chèque Effets de commerce à l'encaissement Effets de commerce à l'escompte Dates de valeur	
	Offre groupée de services	8
	Cotisation à une offre groupée de services - Le Compte à Composer aux professionnels (depuis 2013) - Offre spécifique aux professionnels - Compte service aux professionnels (arrêt commercialisation)	
	Irrégularités et incidents	9
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Découverts et crédits	10
	Financement du cycle d'exploitation Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme Cessions de créances professionnelles Autres opérations liées aux crédits Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie Modification d'une garantie sur prêts en cours Garantie financière accordée par la banque	
	Épargne et placements financiers	12
	Épargne bancaire Ordres de bourse : achat et vente en France Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger Droits de garde sur les comptes titres ou Plan Épargne en Actions (PEA) Épargne salariale	
	Opérations à l'international	13
	Paiement vers l'étranger Paiement en provenance de l'étranger	
	Assurances et prévoyance	14
	Protection des personnes Protection des biens Protection contre les risques de la vie quotidienne	
	Résoudre un litige	14



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte Professionnel ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit

(1) Service bancaire de base : Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Autres périodicités	1,32 €/relevé

Tenue de compte

Tenue de compte	13 €
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽²⁾	30 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (BIC/IBAN)	Gratuit
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	0,055 %
Commission du plus fort découvert	0,07 %

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Frais de recherche sur contrat de prêt	17,50 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an	12,25 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	131,70 €
Frais pour demande d'extrait Kbis	29,28 €
Frais pour demande de statuts	88,03 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance ⁽³⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc ...)

Abonnement à des services de banque à distance permettant de gérer ses comptes sur internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, ... : services de base avec Crédit Agricole En Ligne Professionnel	Gratuit
Abonnement à des services de banque à distance permettant de gérer ses comptes sur internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, ... : services complets avec Crédit Agricole En Ligne Professionnel	8,30 €
Application mobile Ma Banque ⁽⁴⁾	Gratuit

(3) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

(4) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

Services d'alertes par SMS ou E-Mail

Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation de compte par SMS ou E-MAIL	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement Alerte solde journalier 	Gratuit Gratuit

Téléphone avec Service Vocal⁽³⁾

Par téléphone avec Filvert pour consultations au 098 098 35 35 par appel	Gratuit
--	---------

(3) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Monétique

Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL/GPRS/ Paiement en plusieurs fois	Nous consulter
--	-------------------

Smart TPE	Nous consulter
-----------	-------------------

Pack E-commerce : création de site marchand "clé en main" avec module de paiement par carte	Nous consulter
--	-------------------

E-transactions : paiement carte sécurisée par internet

• Téléphone Fax Courrier VAD	
- Abonnement	13 €/mois
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• ACCESS	
- Abonnement	17 €/mois
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• PREMIUM	
- Abonnement	20 €/mois
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,12 €

E-transactions : paiement carte sécurisée par internet (arrêt de commercialisation - date antérieure à juin 2015)	Nous consulter
--	-------------------

Relevé mensuel détaillé adhérent papier des transactions cartes (RMD)	5 €/relevé
---	------------

Autre abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers	
• Abonnement EDIWEB remises	10 €/mois
• Abonnement EBICS	10 €/mois

Transmettre et Recevoir des fichiers (client - banque - client)	
• Abonnement EDIWEB par mail	12 €/mois
• Abonnement EDIWEB par téléchargement remises et relevés	21 €/mois
• Abonnement EBICS Transport et Signature	46 €/mois

Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS (Forfait mensuel)	Nous consulter
--	-------------------

Signature électronique

CA-CERTIFICAT	
• Abonnement Performance	16 €/an
• Abonnement Premium	42 €/an

Abonnement Certificat RGS (tarification via CERTEUROPE)	Nous consulter
---	-------------------

Certificat 3SKey SWIFNET	100 €
--------------------------	-------

Révocation certificat	25 €
-----------------------	------



Moyens et opérations de paiement

Carte

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait)))

20 % de remise sur la 2ème carte et les suivantes souscrites sur un même dépôt à vue, la réduction s'applique sur la cotisation la moins chère.

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention "carte de crédit". Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention "Carte de débit".

Carte de paiement à autorisation systématique	
• MasterCard PRO à autorisation systématique	36 €/an

Carte de paiement internationale à débit immédiat	
• MasterCard BUSINESS	50 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE (arrêt de commercialisation)	137 €/an

Carte de paiement internationale à débit différé	
• MasterCard BUSINESS	50 €/an
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	137 €/an

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009* ⁽⁵⁾	Gratuit
--	---------

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) + frais proportionnels au montant du paiement	0,20 €/opération + 2,30 %
--	------------------------------

(*) Paiement et frais en euro ou en devise suédoise ou en Leu roumain, dans l'Espace Economique Européen.

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique du Crédit Agricole en France	Gratuit
--	---------

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ⁽⁵⁾	1 €/retrait
--	-------------

• Business Executive	Gratuit
----------------------	---------

Autres retraits d'espèces à un distributeur automatique + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/opération 2,40 %
---	----------------------------

◆ Autres opérations par carte

Envoi de la carte sous pli simple	Gratuit
-----------------------------------	---------

Commande de carte en urgence	18,10 €
------------------------------	---------

Rédition du code confidentiel	10,15 €
-------------------------------	---------

Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	12,50 €
--	---------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
--	---------

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
--	------

Recherche sur opération carte	Gratuit
-------------------------------	---------

Duplicata d'un relevé carte	12,25 €
-----------------------------	---------

(5) Pays de la zone SEPA :

• Pays de l'Espace Économique Européen (EEE) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède.

• Pays de l'Association Européenne de Libre Échange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

• Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

• Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man.

Virement SEPA⁽⁵⁾

Réception d'un virement SEPA	Gratuit
------------------------------	---------

Émission d'un virement SEPA occasionnel	
---	--

• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
--	---------

• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
--	---------

• En agence vers une autre banque	4,10 €
-----------------------------------	--------

• EDIWEB, EBICS	0,21 €
-----------------	--------

Virement SEPA permanent	
-------------------------	--

• Frais de mise en place	
--------------------------	--

- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
--	---------

- En agence vers une autre banque	8,90 €
-----------------------------------	--------

• Émission d'un virement SEPA permanent	
---	--

- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
--	---------

- En agence vers une autre banque	Gratuit
-----------------------------------	---------

◆ Autres opérations sur virement

Modification d'un virement permanent	Gratuit
--------------------------------------	---------

Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision	Gratuit
Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)	
• Par papier	10,40 €
• Télétransmis	4,50 €
Virement par remise	
• Prise en charge par remise	
- Remise télétransmise par Crédit Agricole en Ligne	Gratuit
- Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
Avec bordereau de confirmation	5 €
Avec confirmation électronique	Gratuit
• Facturation à l'opération	
- Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
Paiement de titres interbancaires de paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	33,60 €
Prélèvement SDD par remise	
• Prise en charge par remise	
- Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
Avec bordereau de confirmation	5 €
Avec signature électronique	Gratuit
• Prix par opération	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,23 €
Prélèvement SDD B to B	
• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	8,10 €
• Par opération	0,35 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit
Abonnement au service de représentation automatique de prélèvements impayés (motif sans provision)	4,05 €

Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	1,80 €/envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR	7,20 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,20 €
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	14 €

Effets de commerce à l'encaissement

Prise en charge par remise sous format papier	4,86 €
Par opération sous forme papier	9,50 €
Prise en charge de remise télétransmise (Crédit Agricole En Ligne)	Gratuit
Prise en charge de remise télétransmise (EDIWEB, EBICS)	
• Avec bordereau de confirmation	5 €
• Avec confirmation électronique	Gratuit
Par opération télétransmise	0,37 €
Acceptation de l'effet par le tiré	15,80 €
Recherche sur effet	12,05 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort)	15,80 €

Effets de commerce à l'escompte

Prise en charge par remise sous format papier	4,86 €
Par opération sous forme papier	9,50 €
Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
• Avec bordereau de confirmation	5 €
• Avec confirmation électronique	Gratuit

Par opération télétransmise	0,37 €
Escompte : intérêts minimum	4,65 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10,15 €
Acceptation de l'effet par le tiré	15,80 €
Recherche sur effet	12,05 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort)	15,80 €

Dates de valeur ⁽⁶⁾ (en jours ouvrés)

Remise de chèque(s)	J+1
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait ou paiement par carte	
• Retrait par carte	J
• Paiement par carte à débit immédiat	J
• Paiement par carte à débit différé	Le 12 du mois suivant (jour ouvré)
<i>(Factures stockées du 1^{er} au dernier jour ouvré du mois en cours) (Echéancier des différés consultable sur votre espace privé en ligne)</i>	
Paiement de prélèvement	J
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J+1
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)	E
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E
• Remise papier	E
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de l'opération.

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant).

R = date de règlement interbancaire.

B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentreprise.

(6) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Offre groupée de services

Les produits et services composant les offres groupées de service peuvent être souscrits séparément

Cotisation à une offre groupée de services

◆ LE COMPTE À COMPOSER AUX PROFESSIONNELS (DEPUIS 2013)

Vos essentiels du quotidien

Socle Tenue de Compte pour les professionnels

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (Crédit Agricole En Ligne PRO)

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date de l'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements

Tenue de compte, commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCompte Pro Plus)

Autres services au choix : E-relevé, relevé de compte bi-mensuel, information solde journalière par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Envoi de chéquier

Tarification du socle

Pour les professionnels selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

• Jusqu'à 30 000 €	15,09 €
• Compris entre 30 001 et 100 000 €	18,44 €
• Compris entre 100 001 et 300 000 €	22,84 €
• Compris entre 300 001 et 750 000 €	33,07 €
• Compris entre 750 001 € et 1 000 000 €	43,71 €
• Compris entre 1 000 001 et 1 500 000 €	45,79 €

Pour les professions libérales ⁽⁷⁾ selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

• Jusqu' à 100 000 €	10,43 €
• Compris entre 100 001 et 300 000 €	13,57 €
• Compris entre 300 001 et 750 000 €	15,60 €
• Compris entre 750 001 et 1 000 000 €	19,85 €
• Compris entre 1 000 001 et 1 500 000 €	21,48 €

(7) Pour une liste de professions avec code NAF spécifique, voir le détail auprès de votre conseiller en agence.

Des modules pour répondre à vos besoins

Module Placement Programmé : placement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement (hors frais de gestion) 1 €

Module Placement Dynamisé : gestion de votre trésorerie déléguée, après avoir choisi avec votre conseiller les supports de placement adaptés à vos besoins (OPC et /ou CDN certificat de dépôt négociable) (hors frais de gestion) 9 €

Personnalisation de votre équipement

Option SécuriHELP Pro 1 €

◆ OFFRE SPÉCIFIQUE AUX PROFESSIONNELS

Syndics et Syndicats de copropriété Nous consulter

◆ COMPTE SERVICE AUX PROFESSIONNELS

Comptes services aux professionnels (avant février 2009 - arrêt commercialisation) Nous consulter

Comptes services aux professionnels (depuis février 2009 - arrêt commercialisation)



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention *

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Commission d'intervention *

• Par opération	8,60 €
• Plafond journalier	25,80 €/jour
• Plafond mensuel	172 €/mois

* Conformément au décret d'application de la loi de séparation et de régulation des activités bancaires paru le 17 octobre 2013 et relatif au plafonnement des commissions d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	9,08 €/an
Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	Gratuit
Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	76,66 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public **
Frais par opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public **

** Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁸⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.)</i>	
<i>(8) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.</i>	
Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	31 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Frais par rejet de prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) rejeté pour défaut de provision (y compris la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur 20 €	Montant paiement
• Si paiement supérieur ou égal à 20 €	20 €



Découverts et crédits ⁽⁹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé - par ligne de crédit, escompte, dailly et crédit Court Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Avec un montant minimum pour prêt < 50 000 € de	150 €
• Avec un montant maximum de	1 500 €
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1 %
Billet financier hors plafond (forfait)	20 €
Réexamen annuel Lignes de Trésorerie (forfait)	60 €

◆ Cession de créances par Internet : Cash in time

Commission unique	3,50 %
-------------------	--------

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Avec un montant minimum pour prêt < 50 000 € de	150 €
• Avec un montant maximum de	1 500 €
Frais de dossier PRÊT EXPRESS	50 €

(9) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.

Cessions de créances professionnelles

Remise de bordereau Dailly	9,42 €
Frais par ligne de créance papier	3,24 €
Commission forfaitaire pour créance < 800€	10,13 €
Minimum d'intérêts	4,66 €
Echéancier mensuel des créances	11,35 €
Notification	
• Sans acceptation	15,60 €
• Avec acceptation	19,04 €
Traitement sur cessions de créances (échancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort.)	15,70 €

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours : sans avenant au contrat (modification de compte payeur, jour d'échéance, périodicités, autres modifications sans avenant)	31 €
Modification sur prêt en cours : avec avenant au contrat	
• Simple : modification de taux, durée, pause non contractuelle	154 €
• Complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	210 €
Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux	
• % du montant emprunté	
• Montant minimum	
• Montant maximum	
• Indemnités financières	
	Se reporter à la rubrique correspondante selon le montant des indemnités de remboursement anticipé contractuelles
Lettre d'information annuelle des cautions	30,40 €
Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	9,58 €
Attestations diverses liées au prêt	11,50 €
Décompte de remboursement	23,50 €
Appel d'échéance non mensuelle	2,90 €
Édition d'échelle d'intérêts	25 €
Aide au bilan (ex Comptabilité Prêts)	53,60 €

Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances hors Crédit Agricole	147 €
Frais de nantissement d'actions par garantie, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie	172,50 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel & outillage, gage de stocks par garantie (*), comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie	172,50 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie	172,50 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie, comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie	450 €
Forfait de gage sur véhicule (**) par véhicule gagé	réel + 30 €
Forfait pour Warrant, comprenant les frais d'envoi au greffe et de prise de garantie	21 €
Forfait pour Dailly garantie, comprenant les frais de notification et de prise de garantie	21 €
Frais de garantie partage (pari passu) inscription au même rang	
• Avec un minimum de	500 €

(*) Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur. - (**) Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux.

Modification d'une garantie sur prêts en cours

Mainlevée de garanties	
• Hypothèque, nantissement	84 €
• Sous seing privé	180 €
Radiation de gage sur prêt en cours	21 €
Translation hypothécaire	145 €
Cession de rang d'antériorité consentie	145 €
Désistement hypothécaire	84 €
Quittance subrogative (hypothèque)	84 €

Garantie financière accordée par la banque

◆ Cautions bancaires

Commission annuelle	2 %
Cautions bancaires à tirage unique	
• Frais de dossier	144,50 €
• Frais de tirage de l'acte	21 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
• Frais de dossier	46 €
• Frais de tirage par acte	21 €
Duplicata engagement caution bancaire	36 €
Dénonciation	49 €
Mainlevée caution bancaire	20 €



Épargne et Placements Financiers

Épargne bancaire

Mandat de gestion ⁽¹⁰⁾ automatisée de l'épargne par an	
• Abonnement Tandem +	53,69 €
• Abonnement Tandem Pro	53,69 €
• Compte Géré Mandat Professionnel	265,40 €
• Centralisation de trésorerie	
- Mise en place de la centralisation de trésorerie	Sur devis

(10) Mandat de gestion automatisée des excédents de trésorerie.

Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽¹¹⁾

◆ PAR INTERNET : Invest Store Initial

Abonnement au service Invest Store Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
• Avec un minimum de	7,10 €

◆ PAR INTERNET : Invest Store Intégral

Abonnement au service Invest Store Intégral	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	96 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Ordre ≤ 1 100 € : forfait par ordre	0,99 €
• Ordre > 1 100 € : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,09 %

◆ PAR TÉLÉPHONE au numéro : 0 820 00 5857

(Prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %
• Frais fixes	4,90 €
• Avec un minimum de	15 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés Invest Store Intégral	12,85 €/ligne

Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽¹¹⁾

◆ PAR INTERNET : Invest Store Initial et Invest Store Intégral

Abonnement aux services Invest Store Initial et Intégral	idem ordres de bourse : achat et vente en France
Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
• Avec un minimum de	54 €

(11) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

◆ Droits de garde sur Compte titres ou Plan Épargne en Actions (PEA)

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2018

Frais sur valeurs	Valeurs Crédit Agricole (actions Crédit Agricole S.A., OPC Groupe, Certificats Coopératifs d'Investissement, Parts Sociales)	Autres valeurs Crédit Agricole S.A. et Obligations	Valeurs hors Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Gratuit	0,12 %	0,25 %
Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	Gratuit	2 €/ligne	4 €/ligne
Frais fixes par ligne pour les titres nominatifs ou étrangers	Gratuit	16 €/ligne	16 €/ligne

Frais de tenue de compte par Compte-titre détenu et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) détenu 25,83 €

Plafond total droits de garde 267,50 €

Compte-titre ou PEA avec Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur OPC Groupe et l'ensemble des actions. Gratuit

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PEI **ou** PERCOI du PER Convergence 125 €/an
 • Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés 10 €/an

Frais de tenue de compte PEI **et** PERCOI du PER Convergence 199 €/an
 • Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés 15 €/an



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuel pris par le correspondant étranger

Frais de tenue de compte 8,05 €/mois

Application d'une commission de change sur toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme

• Commission 0,05 %
 - Avec un minimum de 8,25 €

Avs d'opération sur toute opération à l'international 4 €

Païement vers l'étranger

Virement/transfert en euros vers la zone SEPA avec BIC et IBAN

• Saisie par l'agence 4,10 €
 • Saisie par le client (EDI) 0,21 €

Virement/Transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)

• Opération jusqu'à 250 € 10 €
 • Opération de plus de 250 € saisie par l'agence 23,20 €
 • Opération de plus de 250 € saisie par le client (télétransmis) 18 €

Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère (hors commission de change)

• Frais de dossier 23,25 €
 • Commission de règlement par chèque 0,10 %
 - Avec un minimum de 25,60 €
 • Commission de virement/transfert 23,50 €
 • Encaissement sur base photocopie, impayé, demande de sort 41,45 €

Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger (hors commission de change)

• Frais de dossier 21,30 €
 • Commission de règlement par effet 0,10 %
 - Avec un minimum de 21,30 €
 - Avec un maximum de 213 €
 • Commission de virement/transfert 23,50 €
 • Acceptation, prorogation, réclamation, impayé, demande de sort 41,45 €

Païement en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en euro venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC	Gratuit
Réception d'un virement en devise toutes origines et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opérations jusqu'à 250 €	10 €
• Opérations de plus de 250 €	16,35 €
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Remise par chèque inférieur à 250 €	10,35 €
• Remise de chèque supérieur à 250 €	0,10 %
- Avec un minimum de	15,85 €
Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement" (hors commission de change)	
• Frais de dossier	25,95 €
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Avec un minimum de	42 €
Frais complémentaires sur chèque	
• Analyses et contrôles sur chèques douteux/frauduleux	154 €
• Impayé, réclamation, demande de sort	40,90 €



Assurances et prévoyance

Protection des personnes

L'assurance complémentaire santé	Nous consulter
L'assurance des accidents de la vie	
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge	
L'assurance Garantie de Revenus	

Protection des biens

L'assurance véhicule utilitaire	Nous consulter
L'assurance multirisque professionnelle	

Protection contre les risques de la vie quotidienne (*)

L'assurance des moyens de paiement : SécuriCOMPTE PRO Plus	36 €/an/compte
L'assurance en cas d'arrêt d'activité : SécuriHELP Pro	12 €/an/compte

(*) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), 65, rue de la Boétie, 75008 Paris, société d'assurance, régies par le code des assurances.



Résoudre un litige

- ◆ **Les conseillers ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Qualité et Satisfaction Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, 4, rue Louis Braille 35136 Saint Jacques de la Lande - 775 590 847 RCS Rennes, en téléphonant au 098 098 35 35 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse régionale (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet). Le service accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai maximum de 2 mois.



Contacts et services utiles

◆ Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM * www.avem-groupe.com
 L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité
 Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 € /mn)
 Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39
 (numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION ** www.nexecur.fr
 La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS. «Des services pour répondre à vos besoins».

◆ Des experts au service des entreprises

Interlocuteur pivot de votre relation, votre chargé d'affaires met à votre disposition toutes les expertises et compétences métiers à sa disposition.



Pour engager un projet stratégique :
EXPERTISE DE LA BANQUE D'AFFAIRES
 Conseil et ingénierie financière en fusion-acquisition, structuration de dettes, capital investissement, sujets boursiers et financement d'actifs spécialisés.



Pour optimiser la gestion de votre patrimoine :
EXPERTISE DE LA BANQUE PRIVÉE
 Étude patrimoniale personnalisée pour constituer, diversifier et dynamiser votre patrimoine et vos investissements.



Pour développer votre activité à l'international :
EXPERTISE DU PÔLE INTERNATIONAL BRETON
 Missions Exports pour accélérer votre implantation sur les marchés internationaux, traitement des opérations de commerce international, solutions de gestion et de couverture de change.



◆ Un maximum de services pour vous simplifier la vie

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence... Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®* et Android™* et des sites dédiés.



MA CARTE *
 Accédez rapidement aux services liés à votre carte. Payez en ligne ou avec votre mobile grâce à Paylib.



MA BANQUE *
 Suivez, maîtrisez et optimisez votre budget. Planifiez vos projets en toute sérénité.



SMART TPE *
 Faciliter le paiement de mes clients, en 3 clics et en toute sécurité.



Rendez-vous sur jesuisentrepreneur.fr
 Un service d'accompagnement à la création d'entreprise. Tous les outils pour se mettre à son compte.



MON COMMERCE
 Rendez-vous sur www.ca-moncommerce.com
 Retrouvez sur un site unique, nos gammes de solutions monétiques et e-commerce.

* L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.



Centre de Relation Clients Pro

02 99 99 96 39 APPEL NON SURTAXÉ
Lundi > Vendredi : 8h30-18h30 ; samedi : 9h-13h
relation.pro@ca-illeetvilaine.fr



Internet
www.ca-illeetvilaine.fr



Applications mobiles
Ma Banque et Ma Carte



Restons
connectés !



Toute une banque
pour vous

ILLE-ET-VILAINE
banque & assurances

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.ca-illeetvilaine.fr

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine", société coopérative à capital variable, établissement de crédit, société de courtage d'assurance dont le siège social se situe 4 rue Louis Braille 35136 Saint-Jacques de la Lande - 775 590 847 RCS RENNES. Société de courtage d'assurance, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 057, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. - 12 Place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02. Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Predica et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 332 609 760 € entièrement libéré - 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS - **PREDICA**, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - 50/56 rue de la Procession 75015 Paris - 334 028 123 RCS PARIS. - **CAMCA**, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances - 53 rue de la Boétie 75008 Paris - Siren 784 338 527. - **CAA** : CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, Société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 50, rue de la Procession - 75015 Paris - immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

31/12/2018 - PBCM107_CGB2019_PRO35_V6GT



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"